



Compte rendu CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 25 FEVRIER 2020

Date de Convocation : 21/01/2020

Membres afférents au Conseil Municipal : 63
Membres en exercice : 58
Membres présents : 38
Membres qui ont pris part à la délibération : 41

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq février à 20 h 15, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans la Salle Blincow, sous la Présidence de : M. Philippe LAGALLE.

Etaient **PRÉSENTS** les conseillers municipaux suivants :

Mme France HEBERT, Mme Carine BRION, M. Michel DURAND,

Mme Gaëlle ROUSSELET, M. Michel GALLET.

M. Paul CHANDELIER, M. Didier LAUNAY, M. Jacques COLLIN, M. Jean-Claude LECLERC,

M. Didier MAZINGUE, M. Bernard SAUVAGE,

M. Guy BIZET, M. Benoît BIED-CHARRETON, M. Pascal MAGLOIRE, Mme Françoise LELANDAIS,

Mme Catherine BONNICARD, M. Stéphane SCHELLES, Mme Evelyne MARIQUIVOI-CAILLY,

Mme Catherine COUSIN, M. Pierre OPDERBECK, Mme Sophie MOREL,

Mme Line BARA, M. Eric DELACRE, M. Guillaume ANTY, Mme Françoise LECOUSIN,

Mme Elisabeth CLERIS, M. Gérard MACE,

Mme Estelle BERTRAND, M. Gilbert LOREL, M. Daniel LEPOULTIER, M. Sylvain BINET, Mme Michèle COULAND,

M. Maurice SAVIGNY, Mme Nadine RONDEL, M. Dominique GASPARI, M. Gérard BRAILLY, Mme Anne GALLOUX,

ABSENT EXCUSE : - M. Jacques LEPLEUX,

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES AYANT DONNE POUVOIR : 3

MANDANT	MANDATAIRE
M. Gérard GEHANNE	Mme Evelyne MARIQUIVOI-CAILLY
Mme Sophie LOQUET	M. Gilbert LOREL
M. Dominick LEMULLOIS	M. Jacques COLLIN

ABSENTS : Mme Christelle BIZET, Mme Aline BOUET, M. Arnaud DUPARC, M. Laurent GALLIER, M. Jacques GASNIER, M. Patrick HAMELIN, Mme Marjolène LANGEVIN, Mme Annick LELIEVRE, Mme Catherine DOUCHET-LEMOINE, M. Jean-François LERICHE, M. Gilbert MARGUERITE, M. Pascal MARIE, M. Pierre MONY, M. Mickaël MOUNIER, M. Jean-Philippe MUZARD, M. Olivier PRINS,

Madame Carine BRION a été élue secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

1^{ère} Partie : Délibérations

- ❖ Finances :
 - ❖ Budget général : compte de gestion 2019, compte administratif 2019, affectation du résultat et vote du BP 2020
 - ❖ Budget annexe assainissement : Compte de gestion 2019, compte administratif 2019, affectation du résultat et vote du BP 2020
 - ❖ Budget annexe camping : Compte de gestion 2019, compte administratif 2019, affectation du résultat et vote du BP 2020
- ❖ Projet de création de circuits trail :
 - ❖ Valider des circuits trail qui concernent LE HOM
 - ❖ Autoriser la CCCSN à réaliser le balisage de ces circuits
- ❖ Indemnisation des 7 agents recenseurs : octroi d'un complément de 500 € bruts/agent

2^e Partie : Sujet d'ordre général :

- ❖ Présentation des premiers résultats du recensement

3^{ème} Partie : Rapport des commissions/Questions diverses

- ❖ Questions diverses

Adoption du compte de gestion et vote du compte administratif 2019 (budget général et budgets annexes)

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après remise des documents, adopte à l'unanimité, le Compte de Gestion 2019 de la commune LE HOM transmis par le Receveur Municipal. (Budget Général – Assainissement- camping)

Le compte administratif 2019 de la commune LE HOM est présenté par Ph. LAGALLE Maire de la Commune LE HOM.

Le Compte Administratif 2019 (budget général – Assainissement – Camping) de la Commune LE HOM est adopté par 40 voix POUR et 0 CONTRE sous la présidence temporaire de Jacques COLLIN, Philippe LAGALLE, Maire s'étant retiré pour le vote du CA.

Enfin, le Conseil Municipal est amené à voter l'affectation du résultat 2019 et décide à l'unanimité l'affectation du résultat selon les documents ci-dessous.

RESULTAT 2019**BUDGET GENERAL**

FONCTIONNEMENT	
Recettes	2 475 426,81
Dépenses	1 837 061,26
Résultat 2019	638 365,55
excédit Reporté 2018	1 286 747,88
Résultat Cumulé 2019	1 925 113,43

INVESTISSEMENT	
Recettes	848 299,92
Dépenses	273 414,75
Résultat 2019	574 885,17
Résultat cumulé 2018	-765 054,10
Résultat Cumulé à reporter	-190 168,93

Reste à réaliser	
Recettes	158 942,00
Dépenses	95 494,00
résultat RàR	63 448,00

Affectation en réserves	
résultat fonctionnement	1 925 113,43
affectation réserves	126 720,93
report fonction C/002	1 798 392,50

RESULTAT 2019**BUDGET ASSAINISSEMENT**

EXPLOITATION	
Recettes	88 644,27
Dépenses	56 376,36
Résultat 2019	32 267,91
Report excédent 2018	451 706,27
Résultat Cumulé à reporter	483 974,18

INVESTISSEMENT	
Recettes	61 127,36
Dépenses	38 439,33
Résultat 2019	22 688,03
Report excédent 2018	102 919,42
Résultat Cumulé à reporter	125 607,45

Reste à réaliser	
Recettes	0,00
Dépenses	0,00
Résultat RàR	0,00

Affectation en réserves	
Résultat exploit.Cumulé à reporter	483 974,18
Résultat invest.Cumulé à reporter	125 607,45
A affecter en réserves	0,00

RESULTAT 2019

BUDGET CAMPING

EXPLOITATION	
Recettes	23 583.85
Dépenses	20 721.48
Résultat 2019	2 862.37
Report excédent 2018	4 935.90
Résultat Cumulé à reporter	7 798.27

INVESTISSEMENT	
Recettes	9 905.00
Dépenses	-15 833.88
Résultat 2019	-5 928.88
Report excédent 2018	10 804.61
Résultat Cumulé à reporter	4 875.73

Reste à réaliser	
Recettes	0,00
Dépenses	0,00
Résultat RàR	0,00

Affectation en réserves	
Résultat exploit.Cumulé à reporter	7 798.27
Résultat invest.Cumulé à reporter	4 875.73
A affecter en réserves	0,00

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2020 :

A l'occasion du vote du Budget Primitif 2020,

La DGFIP n'ayant pas encore notifié les bases prévisionnelles des 3 taxes directes (TH, TFB, TFNB)

Et la commission de finances ayant émis la proposition d'une baisse de 10% du taux de taxe sur le Foncier Non Bâti, soit un taux de 19.09% au lieu de 21.22% ,

le Conseil Municipal, décide après exposé, à l'unanimité

- de voter les taux comme suit pour l'année 2020.

	Bases d'imposition évaluées	Taux voté	Produit attendu
Taxe d'habitation	2 887 758	9.79%	282 711
Taxe Foncier Bâti	2 257 360	23,24%	524 610
Taxe Foncier Non Bâti	291 406	19.09%	55 629
PRODUIT FISCAL ATTENDU			862 950

Vote du Budget Général et des budgets annexes 2020 :

Après exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2020, qui s'équilibre en Dépenses et en Recettes

Budget Général : En Fonctionnement à la somme de 4 224 422.50 €
 En Investissement à la somme de 1 623 857.93 €

Le budget de Fonctionnement et le budget d'Investissement sont votés par chapitre.

Budget Assainissement : En exploitation à la somme de 572 005.19 €
 En Investissement à la somme de 181 057.45 €

Le budget d'Exploitation et le budget d'Investissement sont votés par chapitre.

Budget Camping : En exploitation à la somme de 31 605.97 €
 En Investissement à la somme de 16 280.73 €

Le budget d'Exploitation et le budget d'Investissement sont votés par chapitre.

Subventions aux associations 2020 :

Comme chaque année, le Conseil Municipal ,après exposé, décide pour l'année 2020, vu les crédits inscrits au c/6574, l'attribution des subventions aux diverses associations et établissements scolaires, comme suit :

Commune LE HOM
Subventions aux associations - budget 2020

G1 - Associations siège Le Hom

	Nb adhérents	Situation 31/12/2019	Subventions 2019		Subventions 2020				Votes		
			Attribuées		demandées		Proposées		Pour	pas pris en compte	Contre
			Ordinaire	Except	Ordinaires	Except	Ordinaires	Except			
Amicale des Aînés Ruraux	189 (88)	9303,44	475,00		500,00		475,00		41		
Amicale des Donneurs de Sang	90	9147,98	200,00		300,00		200,00		40	1	
Amicale des Sapeurs Pompiers	45 (36)	0	700,00		1000,00		700,00		41		
Amis de la 59ème Division	24 (20)	7975,51	255,00		225,00		225,00		41		
Amicale des Médailles Militaires	61 (33)	3 970,00	55,00		55,00		55,00		40	1	
Anciens Combattants ACPG	22 (22)	3646,55	400,00		400,00		400,00		41		
ARBRES	117 (46)	1980	0,00		500,00		950,00		41		
Bibliothèque Pour Tous	34 (18)	3032,59	950,00		250,00		240,00		41		
Choeur Art'Courtots	61 (27)	7043,94	240,00		750,00		750,00		38	3	
Club de famille Curcy-Hamars	57 (57)	4029,43	750,00		500,00		500,00		40	1	
Club de famille (St Martin de Sallen)	79 (79)	3860,34	500,00	0,00	750,00		750,00		38	3	
Comité des Junalages	66 (51)	6012,17	1210,00		260,00		240,00		41		
Courir à Thury	28 (28)	874,36	240,00		150,00		150,00		40	1	
Curcy fitness	21 (13)	2814,22	150,00		5000,00	5000,00	5000,00	2000,00	41		
ESTIF Foot-Ball	272 (90)	10640	5000,00		700,00		655,00		40	1	
ESTH lutte	27 (18)	3354,3	665,00		500,00		400,00		41		
Espace Parents Suisse Normande	nc	581,71	400,00		475,00		500,00		41		
SMS Loisirs	31 (31)	3237,4	500,00		475,00		475,00		41		
Thury plein air (KCTH)	192 (83)		475,00		50,00		50,00		41		
La Rose et la Chou	2 (0)	1548,49	50,00		300,00		280,00		41		
Le quai d'Harcourt	23 (31)	0	0,00		230,00		230,00		41		
Les Archers Harcourtols	18 (3)	6409,41	230,00		150,00		150,00		41		
Les As du volant (badminton)	32 (30)	1083,27	150,00		120,00		100,00		41		
Lud'Hom	9 (9)	527,97	100,00		190,00		190,00		41		
Marche nordique sport et loisir	41 (12)	2447,89	200,00		1000,00		1000,00		34	7	
Sauvagerie du patrimoine Le Hom	10 (10)	0	1000,00		1000,00		600,00		40	1	
Sté Pêche Orne Fleura	213 (76)	4157,02	600,00		200,00		100,00		41		
Sté de chasse St Martin de Sallen	24 (8)	4300	150,00		240,00		240,00		41		
Suisse Normande Percus	20 (18)	597	240,00		2100,91		2100,00		41		
Suisse Normande Handball Club	238 (59)	1380,09	0,00		210,00		210,00		40	1	
Tennis Club Harcourtols	59 (29)	4898,47	210,00		250,00		200,00		41		
Tennis de table Suisse Nde	42 (22)	4332,85	200,00		1700,00		1630,00		41		
Thury Basket Suisse Nde	116 (43)	16594	1630,00		260,00		260,00		37	4	
Union anciens combattants Hamars	21 (14)	1412,27	260,00		1200,00		200,00		41		
Valgoude	94 (36)	825,86	0,00		5000,00	5000,00	20895,00	2000,00			
sous-total			18285,00	570,00	23934,91	5000,00	20895,00	2000,00			

G2 - Associations siège hors Le Hom

Donnay Roffer Street	13		0,00		110,50		110,50			
Foyer rural St Laurent de Col (danse)	1		0,00		8,50		8,50			
Fanfare Saint Jacques	0		17,00				250,00			
Frédie au Néger	153 (36)		235,00				153,00			
Espace Loisirs Saint Rémy	18		0,00		153,00		93,50			
Ovale Caennaise Suisse Normande	11		93,50		75,00		75,00			
Prévention Routière			75,00		76,50		76,50			
JSP Suisse Normande	9		68,00		25,50		25,50			
Association sportive Maligne (Toumebu)	3		8,50		900,00		700,00		40	1
Secours catholique			700,00							
sous-total			1197,00	0,00	1692,50	0,00	1492,50	0,00		

G3 - Crédits de fonctionnement politique municipale

ADM/R Clécy			600,00		600,00		600,00		41	
ADM/R Le Hom			1900,00		1900,00		1900,00		41	
THURY PLAIN AIR (KCTH)			7000,00	0,00	7000,00		7000,00		41	
OMAC - Spectacles			11760,00		11760,00		11760,00		39	2
OMAC - CINEMA			10200,00		12300,00		10200,00		38	3
THURY ACTIV			1000,00		1000,00	650,00	1000,00	660,00		
sous-total			32460,00	0,00	34560,00	650,00	32460,00	660,00		

G4 - Associations scolaires

Ass* Amis Paul Héroult	0		0,00				75,00		41	
APEB Ass* Parents Elèves (Bellair)	250	2855,51	75,00		260,00					
APEL Parents Elèves Ntre Dame	0		0,00							
BCD Evasion	0		0,00							
Les Trotinettes	0		0,00				75,00	0,00		
sous-total			75,00	0,00	200,00	0,00	75,00	0,00		

G5 - Etablissements scolaires

Crédits de fonctionnement	Nb élèves									
Frais Fct EM Ntre Dame	5		16 800,00		1750,00		1750,00		40	1
Collège Ntre Dame loi Falloux			4 641,88		4605,39		4605,39		40	
Ecoles extérieures			421,30		114,90		114,90			
Chambre des métiers Calvados Om	0		76,80							
MFR Vimouliers	3		306,40		38,30		38,30			
BATIMENT CFA Caen	0		0,00		38,30		153,20			
Ecole Travaux Publics de Normand	1		0,00		38,30		38,30			
MFR Maillot	1		38,30		38,30		38,30			
MFR la Bagollière	4		0,00		38,30		38,30			
CFA Orne	1		38,30							
BTP CFA Orne	0		38,30							
sous-total			22 322,78	0,00	6 738,39	0,00	6 738,39	0,00		

Autres subventions

							12 679,11			
--	--	--	--	--	--	--	------------------	--	--	--

Récapitulatif

Subventions			19 482,00	570,00	25 627,41	5 000,00	22 387,50	2 000,00		
Crédit fonctmt Politique municipale			32 460,00	0,00	34 560,00	650,00	32 460,00	660,00		
Associations liées au scolaire			75,00		200,00		75,00			
Etablissements Scolaires			22 322,78		6 738,39		6 738,39			
Autres subventions					0,00		12679,11			
sous-total			74 339,78	570,00	67 125,80	5660,00	74 340,00	2660,00		
Total C/6574			74 909,78		72 785,80		77 000,00			

* N'ont pas pris part à une ou plusieurs délibérations Mmes et MM. MARIQUIVOI-CAILLY, LAUNAY, LECLERC, GALLET, COULAND, SAUVAGE, CLERIS, SCelles, DURAND, LOREL, MAGLOIRE, BINET, COLLIN, LECOUSIN, BIED-CHARRETON, MOREL, ROUSSELET,

en raison de leur fonction électorale au sein des associations citées.

Subvention Collège Notre-Dame :

Ancienne Loi FALLOUX :

Frais de Fonctionnement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention présentée au titre de l'ancienne Loi Falloux par le Directeur du Collège Notre-Dame, établissement privé d'enseignement général du second degré.

Indépendamment du transfert de la compétence scolaire depuis le 1/1/2012, et du périscolaire depuis le 1/9/2016 ;

Après exposé, et Indépendamment du transfert de la compétence scolaire depuis le 1/1/2012, et du périscolaire depuis le 1/9/2016 ;

le Conseil Municipal décide d'accorder une aide financière à l'OGEC de 4 605.39€ pour 2020 au titre de l'ancienne Loi FALLOUX.

- Participation Ecole Notre-Dame sous contrat d'association :

Le Conseil Municipal décide comme les années précédentes de verser à l'OGEC, sous contrat d'association, une subvention de 350 €/enfant de la commune inscrit à l'école maternelle de Notre-Dame (enfants de moins de 3 ans vu les nouvelles mesures concernant l'âge de scolarité obligatoire)

Monsieur Benoît BIED-CHARRETON, membre du Conseil Municipal et également Président de l'OGEC Notre-Dame ne prend pas part à la délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide :

- le versement de l'aide financière

1) au titre de l'ancienne Loi FALLOUX

2) au titre des frais de fonctionnement de l'école maternelle

Projet de création de circuits trail :

Considérant le marché du trail en plein essor et l'explosion du tourisme vert, la CCCSN a souhaité créer une dizaine de circuits Trail balisés, de 6 à 30 km.

Ceux-ci prennent leur départ soit sur CLECY, LE HOM ou ST-GERMAIN LE VASSON

4 circuits prenant leur départ sur THURY et traversent les communes déléguées de LE HOM

- « niveau découverte » distance 5.54km (boucle du hom)
- « niveau intermédiaire » distance 16.8 km (la cannée curcy. martinboscq.)
- « niveau confirmé » distance 19.8 km (TH, Caumont, le mézeray SMS)
- « niveau expert » distance 29 km (TH SMS Hamars Curey)

Le Conseil municipal, après exposé, à l'unanimité,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Locales

autorise le passage des circuits traversant la commune selon les itinéraires proposés ainsi que le balisage de ces circuits (annexés)

Indemnisation des 7 agents recenseurs : octroi d'un complément de 500 € bruts/agent recenseur

Sur rapport de Monsieur le Maire,

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population 2020, du 16 janvier au 15 février,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2019, décidant le recrutement de 7 agents recenseurs et fixant leur rémunération forfaitaire à 1.000 € bruts / agent recenseur.

CONSIDERANT l'ampleur du travail que cela implique,
CONSIDERANT les nombreux déplacements, parfois répétitifs, constatés lors de cette campagne,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le constat de Monsieur le Maire,
- **Décide** d'attribuer une indemnité forfaitaire de 500 € à chaque agent recenseur pour ses frais de transports,
- **Décide** de moduler l'indemnité forfaitaire de 1.000 € si la tournée n'a pas été réalisée dans sa globalité ou supérieure à celle définie initialement lors du recrutement,
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Collectivité.

2^e Partie : Sujet d'ordre général :

- ❖ Présentation des premiers résultats du recensement

3^e Partie : Rapport des commissions/Questions diverses

Prochain Conseil Municipal fixé le (en attente des élections et de l'installation du nouveau Conseil Municipal).

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à